

Cette fuite ayant été enfin découverte, il a été décidé par la Municipalité d'émettre un appel à économiser l'eau – appel adressé à toute la population – ceci en raison de la sécheresse qui sévissait. Malheureusement, au début du mois d'août 2022, certains pâturages du Niremout ont autant soif que le bétail. Le débit des sources n'est plus qu'à 53 litres/minute. Tout juste la consommation moyenne des abonnés du réseau (y.c. le bétail).

Les mesures et calculs entrepris chaque mois par notre fontainier démontrent une "consommation" de 160 m<sup>3</sup>/j en juillet et 170 m<sup>3</sup>/j en août alors que la consommation moyenne est ~100 m<sup>3</sup>.

Le scénario précédent reprend. Heureusement, cette fois, en mode ultra accéléré ! 7 jours plus tard, un "bruit d'eau" dans une grille – alors qu'il n'a toujours pas plu - attire à nouveau l'attention du même citoyen de la Rogivue.

Christian Reymond s'en va soulever le couvercle de la chambre du compteur de la conduite réparée courant juin. Non seulement le compteur s'affole, mais une belle fuite se trouve juste en contre-bas. Cette fois, heureusement, l'appareilleur peut intervenir sans besoin de creuser le terrain.

L'été touche à sa fin. La pluie fait enfin son retour. Le 1er septembre nos sources nous gratifient de 141 litres/minute. Les restrictions peuvent donc être levées. A relever que, certains jours d'automne, les précipitations sont violentes et intenses qu'elles anéantissent des champs de semis. Ailleurs elles sèment encore plus de désolation ..... Que nous réserverons les années à venir ?

A leur apogée, le 30 septembre, nos captages débitent 712 litres/minute. Les UV de notre station de désinfection s'affolent durant quelques jours ! Depuis, tout se passe pour le mieux.

- **Le plan catastrophe**

Depuis le début de l'automne, nous voilà submergés par des informations, directives et autres plans catastrophes qui, au-delà de semer le doute, pour ne pas dire l'inquiétude, sèment du travail en plus.

Délestage, restriction, black-out, débits, télégestion, chloration, pompage, génératrice, pénurie, objectifs, planning, besoins, check-list, priorités, anticipation, refoulement, identification, volumes, impacts, détermination, etc, etc, etc...

Tout ceci touche l'approvisionnement en eau potable tout comme l'évacuation et le traitement des eaux usées.

En ce qui concerne l'eau potable, un point positif est que, parmi les mesures à prendre, figure un objet qui fait partie du chapitre "Plan d'urgence" du dossier d'auto-contrôle (sur lequel nous planchons toujours mais par intermittence, en fonction des urgences !). Ce dernier détermine le mode d'action sur le réseau afin d'assurer la désinfection de l'eau potable en cas de pollution.

Notre désinfection par UV étant tributaire de l'électricité, nous étudions une variante de secours par chloration en continu, fonctionnant au moyen d'une batterie d'une autonomie suffisante.

Notre commune ayant la chance d’avoir un réseau gravitaire, en cas d’absence d’électricité l’eau peut continuer d’arriver au réservoir. De plus, le volume du réservoir nous assure une autonomie d’au moins 24 heures (en fonction de la consommation).

Pour ce qui est des eaux usées, nous avons deux petites STAP (station de pompage) pour des habitations qui, au vu de leur emplacement, ne peuvent pas amener leurs eaux usées gravitairement dans les conduites communales ou intercommunales et pour lesquelles nous devons nous assurer de leur bon fonctionnement.

Pour le reste, depuis décembre 2019, l’ensemble de nos eaux usées sont acheminées à la STEP de l’association VOG (Veveyse-Oron-Glâne) à Ecublens FR. Pour cette dernière, le plan “OSTRAL” soulève de grandes inquiétudes ! Les coûts du budget 2023 se sont d’ailleurs vu augmenter (entre-autre) de 100’000.- pour ce point.

- **Réservoir**

Autre point en lien avec le dossier d’auto-contrôle, le réservoir.

La cuve date de 1913. L’ensemble de l’appareillage (fonte et acier inox) a été remplacé en 1991 et la vanne incendie en 2019. L’inspection du canton l’an dernier avait soulevé son ancienneté (mais ancien n’égal pas forcément malade). L’autre point, plus négatif, est que nous n’avons qu’une seule cuve. Cela complique son nettoyage. De plus, le canton préconise que le réservoir soit scindé en deux cuves.

Dans le courant du mois de novembre 2022, il a été procédé à la vidange et au nettoyage de la cuve. A cette occasion, l’ensemble des bétons et les installations du réservoir ont été inspectés. Suite à cela, un rapport nous permettra de prendre la meilleure décision quant à la suite à donner (rénovation ou remplacement).



## CONCLUSION

Merci aux membres de la municipalité, qui par leur engagement dans chaque dicastère, la participation aux séances de municipalité hebdomadaires, aux séances intercommunales, aux séances de chantiers, ont permis de réaliser les projets et d'assurer le bon fonctionnement des services communaux.

Merci aux membres du Conseil général, au Président du conseil, aux membres du bureau du conseil, aux membres des commissions, de permettre à la municipalité de pouvoir travailler dans un climat constructif et de confiance.

A tous les membres du personnel communal : Madame Catherine Gaillard, secrétaire municipale et préposée au contrôle des habitants, Madame Jocelyne Chollet, boursière, Monsieur Christian Reymond notre efficace et fidèle employé communal, Madame Esther Filliettaz et Monsieur Patrick Riva, nos concierges, nous adressons les remerciements de la municipalité. Un remerciement encore à Madame Nicole Dovat qui a soutenu Madame Catherine Gaillard et qui a aussi effectué ses remplacements.

La Municipalité remercie particulièrement chaque membre pour la disponibilité et les compétences mises au profit de la collectivité.

---

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, nous vous demandons d'accepter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année écoulée.

Maracon, le 02 mai 2023

Le Syndic

Didier Fattbert

Au nom de la Municipalité



La secrétaire

Catherine Gaillard